

ENQUETE PRELIMINAIRE SUR LA CONSOMMATION DU SILURE
HETEROBRANCHUS LONGIFILIS EN COTE D'IVOIRE

Par

Marc LEGENDRE

Centre de Recherches Océanographiques
B.P. V 18 ABIDJAN (Côte d'Ivoire)

-----ooOoo-----

R E S U M E

Au cours de cette enquête préliminaire, 242 personnes appartenant à 27 ethnies ont été interrogées. Les résultats montrent que la non-consommation du silure, *Heterobranchus longifilis*, le plus souvent liée à une tradition (totem, tabou), ne concerne qu'une faible partie de la population d'une ethnie donnée (à l'exception des Agnis) et non sa totalité. Globalement, environ 3 personnes sur 4 sont consommatrices de ce silure qui est apprécié et recherché.

H. longifilis est commercialisé au niveau des marchés abidjanais où il reste cependant assez rare. Cette faible "présence" commerciale paraît être la conséquence d'un approvisionnement restreint et non d'une réticence des consommateurs. Les possibilités de commercialisation en aval d'une production aquacole de *Heterobranchus* semblent donc prometteuses en Côte d'Ivoire.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, *Heterobranchus longifilis*, Aquaculture, Consommation, Commercialisation.

PRELIMINARY INVESTIGATION ON THE CONSUMPTION OF THE CATFISH,
HETEROBRANCHUS LONGIFILIS IN COTE D'IVOIRE

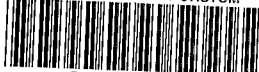
A B S T R A C T

During this preliminary investigation, 242 persons from 27 ethnic groups were polled. The results showed that non-consumption of the catfish, *Heterobranchus longifilis*, was most often linked to a tradition (taboo), and concerned only a small fraction of the population from a given ethnic group (except for the Agnis), not the whole group. In all, about 3 persons out of 4 consumed this catfish which is highly esteemed as a food fish.

H. longifilis can be found for sale in the markets of Abidjan, although such findings are quite rare. This low commercial availability appears to be the consequence of limited supplies rather than consumer reluctance. Therefore, the marketing possibilities after large scale production of *Heterobranchus* seem promising in the Ivory Coast.

Key-Words : Côte d'Ivoire, *Heterobranchus longifilis*, Aquaculture, Consumption, Marketing.

Fonds Documentaire ORSTOM



010015718

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: Bx. 45718 Ex: 1

INTRODUCTION

Dans le cadre des études menées par le Centre de Recherches Océanographiques (CRO) pour l'identification des espèces autochtones présentant un intérêt potentiel pour l'aquaculture lagunaire, le choix s'est porté rapidement, en plus des mâchoirons et des tilapias, sur un silure : *Heterobranchus longifilis*. En Côte d'Ivoire, *H. longifilis* a été identifié dans la plupart des bassins fluviaux et a également été signalé en lagune Ebrié où il n'est cependant que rarement capturé (Daget et Iltis, 1965). Ce poisson, d'origine continentale mais se prêtant à un élevage en milieu lagunaire jusqu'à 7 g.l-1 de salinité au moins, présente de nombreuses caractéristiques biologiques qui lui confèrent un avenir des plus prometteurs en tant que poisson d'élevage au plan africain (Legendre, 1983 et 1986). Il semble néanmoins qu'en Côte d'Ivoire, le silure, très apprécié dans certaines populations, fasse localement l'objet d'un interdit alimentaire dans d'autres.

La présente enquête a pour objectif de fournir une première estimation de la proportion de personnes concernées par cet interdit et d'évaluer sommairement les possibilités commerciales que pourrait offrir le développement de l'élevage de *Heterobranchus* en Côte d'Ivoire.

2 - METHODOLOGIE

L'enquête s'est déroulée les 28 et 29 novembre 1985, à Abidjan, sur le stand présenté par l'équipe Aquaculture du Centre de Recherches Océanographiques dans le cadre du deuxième salon ivoirien de l'invention et de l'innovation (SINOVA 85).

Les personnes enquêtées ont été interrogées devant un aquarium contenant un spécimen de *H. longifilis* d'environ 2 kg, et pouvaient donc parfaitement identifier le poisson.

Le questionnaire était le suivant :

- Consommez-vous ce poisson non
..... oui

- Si non.
..... pour quelle raison ?

- Si oui
..... lieu d'achat habituel
..... prix d'achat courant
..... fréquence de consommation

Enfin, il était demandé aux personnes de préciser leur appartenance ethnique.

L'enquête a porté sur un effectif total de 242 visiteurs de l'exposition. Les déclarations recueillies étaient spontanées et ne proviennent pas d'une grille préétablie et proposée par l'enquêteur.

3 - R E S U L T A T S

3.1. PROPORTION CONSOMMATEURS/NON CONSOMMATEURS : IMPORTANCE DE L'ETHNIE, DE LA REGION

Les 242 personnes interrogées appartiennent à 27 ethnies et à 4 pays étrangers, voisins de la Côte d'Ivoire. Certaines tendances peuvent être dégagées à partir des résultats obtenus pour ces différentes catégories de personnes (Tab.1).

Le problème de la non-consommation de *Heterobranchus* ne concerne généralement qu'une faible partie de la population d'une ethnie donnée et non sa totalité (les trois cas où l'on n'observe que des non-consommateurs ne sont pas significatifs). Ce point est important à relever car il est relativement fréquent que les personnes interrogées étendent leur propre comportement à l'ensemble de leur groupe d'appartenance. Pour exemple, nous citerons quelques déclarations recueillies au cours de l'enquête :

Région	Groupe ethnique	Ethnie	Consom- mateurs	Non Consom- mateurs	Effectif total		
Nord ouest et Centre Ouest	Mandé du Nord (Mandingue)	Malinké ..	8	1	9		
		Dioula ...	14	2	16		
		Bambara ..	0	1	1		
	Mandé du Sud	Gouro	4	1	5		
		Yacouba ..	7	0	7		
Nord et Nord Est	Groupe voltaïque	Tagwana ..	0	2	2		
		Koulango .	1	0	1		
		Senoufo ..	8	1	9		
Sud Ouest	Groupe Krou	Dida	7	0	7		
		Bété	13	3	16		
		Krou	4	0	4		
		Godié	0	1	1		
		Wobé	1	0	1		
		Guéré	6	0	6		
Centre et Sud Est	Groupe Akan	Populations "continentales"	Baoulé ...	31	12	43	
			Agni	8	18	26	
			Attié	16	0	16	
			Abron	1	2	3	
			Abé	5	3	8	
			Abidji ...	3	0	3	
		Populations "lagunaires"		Abouré ...	8	1	9
				Ebrié	7	2	9
				Adioukrou	3	0	3
				Appolo ...	3	3	6
				Alladian .	4	0	4
				Mbato	2	0	2
				Avikan ...	3	1	4
Etranger	Burkina Faso		4	1	5		
	Togo		1	0 ²	4		
	Bénin		1	0	1		
	Ghana		1	0	1		

Tableau 1 - Effectifs par ethnie de consommateurs ou de non-consommateurs du silure, *Heterobranchus longifilis*.

- "je ne le consomme pas et c'est valable pour les gens de lagune"
- "la plupart des Baoulés ne consomment pas le silure"
- "le groupe Akan ne consomme pas le silure, c'est interdit".

Ces propos sont nettement démentis par le tableau 1. En revanche, une claire tendance à la non consommation de ce poisson est mise en évidence chez les Agnis.

Les personnes interrogées ont été regroupées par région d'origine (Tab.2). On remarque que pour les régions nord et ouest de la Côte d'Ivoire, la proportion de consommation se situe entre 75 et 89%. Cette proportion tombe cependant à 69% pour la région centre et sud-est, ce qui s'explique en grande partie par le fort pourcentage de non-consommateur constaté chez les Agnis.

Globalement, pour toutes origines confondues, on constate qu'environ 3 personnes enquêtées sur 4 consomment *Heterobranchus*.

3.2. MOTIFS DE LA NON-CONSOMMATION

Dans la très grande majorité des cas (74%), ce silure n'est pas consommé par tradition et le plus souvent par tradition familiale (Tab.3). Il est alors considéré comme tabou ou comme un totem dont l'ingestion est susceptible de provoquer diverses conséquences néfastes. Pour certains Baoulés, par exemple, le consommer met en danger la vie de leurs enfants. Il n'y a en définitive qu'à peu près 1 "non-consommateur" sur 4 (soit 6,2% du total enquêté) qui n'apprécie pas ce poisson pour des motifs apparemment plus personnels de dégoût ou de répulsion.

Il est en outre intéressant de remarquer que parmi les consommateurs, 8 personnes (soit environ 4%) ont déclaré que la consommation du silure était interdite dans leur famille mais n'en tenaient aucun compte, ce qui montre une certaine tendance au non respect des traditions.

Région d'origine	Consommation (%)	Non Consommation (%)	Effectif
Nord Ouest et Centre Ouest	87	13	38
Nord et Nord Est	75	25	12
Sud Ouest	89	31	35
Centre et Sud Est	69	31	136
dont { Baoulés et Agnis	(72)	(28)	(43)
	(31)	(69)	(26)
Total enquêté	74	26	242

Tableau 2 - Proportions par région de consommateurs ou de non consommateurs du silure, *Heterobranchus longifilis*.

Nota : 6% des gens ont pu manger *Heterobranchus longifilis* sans le savoir ou ne le connaissent pas, ces personnes ont été considérées comme des consommateurs potentiels.

3.3. ELEMENTS AYANT TRAIT A LA COMMERCIALISATION DE *H. LONGIFILIS*

3.3.1. Lieux d'achats et fréquence de consommation.

Il est possible d'acheter *Heterobranchus* sur la quasi-totalité des marchés abidjanais, et notamment sur les marchés de Treichville et d'Adjamé qui sont les mieux approvisionnés (ou les plus fréquentés) (Tab.4). Cependant, si les circuits de commercialisation de *Heterobranchus* existent au niveau de ces marchés, ceux-ci restent peu importants et paraissent irrégulièrement fournis. On constate en effet (Tab.4) que 41% des gens s'approvisionnent au moins en partie au village, ceci quelle que soit leur région d'origine. Le village reste donc le lieu privilégié où l'on trouve ce silure et où 75% des personnes interrogées le pêchent elles-mêmes.

MOTIF DE LA NON CONSOMMATION	NOMBRE DE REPONSES			
	Toutes ethnies confondues, (sauf Agni et Baoulé)	Agni	Baoulé	
C'est un totem, un tabou, il fait l'objet d'un interdit	"C'est un interdit familial"	7	4	3
	"Il porte malchance"	1	0	0
	"Il provoque des allergies, malaises ou maladies" ..	4	1	0
	"Il a permis de guérir après une maladie"	0	1	0
	" En le consommant nous perdons nos enfants"	1	0	4
Sans autres précisions	12	4	3	
"Je ne l'aime pas, son goût est déplaisant"	1	4 (*)	1	
"Il a une mauvaise odeur"	2	0	0	
"Il vit dans des eaux sales"	4	1	0	
"C'est un poisson effrayant"	1	0	0	
"Il est capable de ramper, d'apparaître miraculeusement"	0	2	0	

(*) dont 1 n'aime aucun poisson

Tableau 3 - Raisons évoquées pour expliquer la non-consommation du silure, *Heterobranchus longifilis*. (Effectif de non-consommateurs retenus : 61).

LIEU D'ACHAT	Pourcentage (%)
Marché de Treichville	22
Marché d'Adjamé	22
Marché de Yopougon ..	4
Marché d'Abobo	3
Marché de Koumassi ..	< 1
Marché du Plateau ...	< 1
Au bord des routes ..	4
Au village	41
Au maquis	3

Tableau 4 - Lieux d'achat du silure *Heterobranchus longifilis* (effectif de consommateur retenus : 157).

FREQUENCE DE CONSOMMATION	Pourcentage (%)
Rarement ou occasionnellement	27
Souvent	35
Rarement à Abidjan mais fréquemment au village	9.5
Au village seulement	28.5

Tableau 5 - Fréquence de consommation du silure, *Heterobranchus longifilis*. (Effectif de consommateurs retenus : 158)

En outre, si 27% des gens ne consomment ce poisson qu'occasionnellement (Tab.5), on s'aperçoit en fait que 47% d'entre eux ne le consomment rarement que parce qu'ils ont des difficultés à se le procurer. De plus, 9.5% des consommateurs précisent qu'ils ne mangent *Heterobranchus* que rarement à Abidjan mais fréquemment au village et 28.5% au village seulement, alors que 35% parviennent cependant à en trouver souvent que ce soit au village ou ailleurs (Tab.5).

Cet ensemble de constatations montre que *Heterobranchus* est non seulement consommé mais de plus, apprécié et recherché. Il semble donc vraisemblable que ce soit l'insuffisance de l'offre qui cause la consommation relativement faible en ville.

3.3.2. Premières indications sur le prix d'achat.

Devant les difficultés d'interprétation du prix donné dans un premier temps par les consommateurs pour l'achat de *Heterobranchus*, ces prix étant rapportés soit à l'unité, soit au tas, nous avons dans un second temps demandé que nous soit fournie une évaluation du prix d'achat auquel le consommateur pourrait se procurer le spécimen de 2 kg présenté dans l'aquarium d'exposition.

La figure 1, qui récapitule les résultats obtenus sur 44 personnes interrogées, montre une dispersion assez importante des réponses, allant de 500 à 3.500 FCFA. Cette dispersion est sans doute liée au caractère subjectif de la méthode, mais aussi aux variations de prix pouvant exister entre les différents marchés. Il est probable par exemple que *Heterobranchus* puisse être obtenu pour un prix plus faible au village que sur Abidjan.

La distribution des prix (Fig.1) est cependant bien centrée et permet d'évaluer le prix moyen d'achat de *Heterobranchus* à environ 800 FCFA par kilogramme.

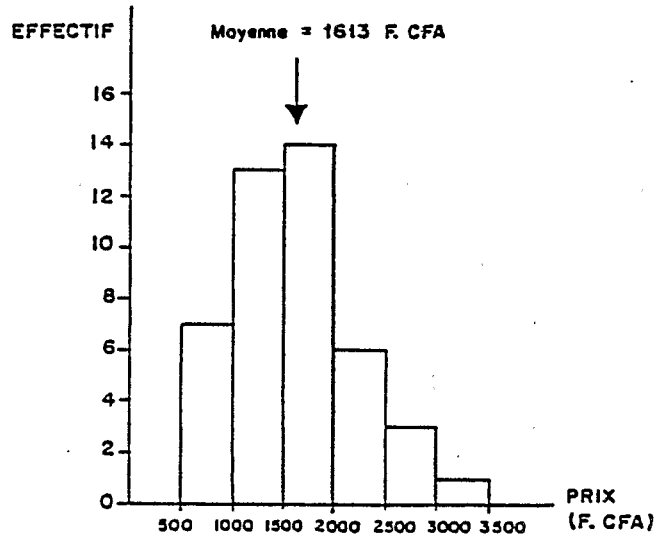


Figure 1 - Distribution de fréquence du prix donné par 44 personnes pour l'achat d'un *Heterobranchus longifilis* de 2 kg. Le prix moyen d'achat au kg est ici estimé à 806 FCFA.

Cette estimation apparaît en définitive assez conforme à la valeur donnée pour les marchés du nord de la Côte d'Ivoire où ce silure se vendrait à environ 850 F/kg (Diarra, comm. pers., 1985).

CONCLUSIONS

L'enquête réalisée, bien que limitée, a permis de préciser un certain nombre de points et d'esquisser quelques conclusions encourageantes quant aux possibilités commerciales que présente *H. longifilis* en Côte d'Ivoire.

- Environ 3 personnes sur 4 sont consommatrices de ce poisson qui est généralement très apprécié.

- La proportion de non-consommateurs varie selon l'ethnie, elle est particulièrement élevée chez les Agnis, mais ne s'étend pas à l'ensemble de la population d'une ethnie donnée.

- Dans la très grande majorité des cas, la non-consommation de ce silure est liée à un tabou, souvent concrétisé par un interdit familial, et la proportion d'individus qui ne l'apprécie pas par goût reste faible.

- La présence de ce poisson sur les marchés abidjanais montre que les circuits de sa commercialisation sont ouverts. Il y est cependant rare et de nombreux consommateurs regrettent de ne pouvoir le trouver plus souvent ou même de ne pouvoir le consommer que lorsqu'ils sont au village.

- Le prix de vente de *Heterobranchus* semble se situer aux alentours de 800-850 F/kg. Ce prix paraît suffisamment élevé pour permettre de couvrir avec bénéfices les frais de son exploitation en pisciculture (compte tenu de ses remarquables performances de croissance et de transformation de l'aliment artificiel), et suffisamment bas pour rester accessible à une large frange de la population.

- Enfin, un dernier point paraît intéressant à soulever : Bien que la présence de *Heterobranchus* soit signalée dans toutes les pêcheries(*) continentales en Côte d'Ivoire (Legaouyat et Chevalier, 1986), les quantités capturées restent relativement peu importantes et expliquent certainement en grande partie la faible disponibilité de ce poisson au niveau des marchés citadins.

En conséquence, le développement prévisible de l'élevage de *Heterobranchus* pourrait intervenir comme une activité de production véritablement complémentaire à la pêche, et non en concurrence comme c'est le cas pour d'autres espèces.

(*) *Heterobranchus* est généralement pêché à la palangre avec des hameçons appâtés le plus souvent au savon.

BIBLIOGRAPHIE

- Daget J. et Iltis A., 1965.- Poissons de Côte d'Ivoire (eaux douces et eaux saumâtres).
Mém. I.F.A.N., n°74, 385 p.
- Legaouyat J.P. et Chevalier J.L., 1986.- Aménagement des eaux douces continentales. In: Aménagement de la pêche et de l'aquaculture en Côte d'Ivoire.
Cent. Rech. Océanogr. Abidjan, pp. 91-107.
- Legendre M., 1983.- Examen préliminaire des potentialités d'un silure africain *Heterobranchus longifilis* (Valenciennes, 1840) pour l'aquaculture en milieu lagunaire.
Doc. Sc. Cent. Rech. Océanogr. Abidjan, 14 (2) : 97-107.
- Legendre M., 1986.- Seasonal changes in sexual maturity and fecundity, and HCG-induced breeding of the catfish, *Heterobranchus longifilis* Val. (Clariidae), reared in Ebrié lagoon (Ivory Coast).
Aquaculture, 55 : 201-213.

* *

*



CENTRE DE
RECHERCHES
OCÉANOGRAPHIQUES

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE LA CULTURE

ARCHIVES SCIENTIFIQUES

VOL. XIII n° 21 novembre 1989

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE SUR LA CONSOMMATION DU SILURE *HETEROBRANCHUS LONGIFILIS* EN CÔTE D'IVOIRE

LEGENDRE Marc

STATISTIQUES DES PETITS MÉTIERS DE LA PÊCHE EN LAGUNE ÉBRIÉ (1978-1984)

LAE R et Jean-Pierre HIÉ DARÉ

